

La légende de la frégate de Talmont

Création et révision d'un mythe local

L'Histoire, si on ne la surveille pas assez, crée trop facilement le mythe ; et tout particulièrement l'histoire locale où prolifère ce que les spécialistes anglo-saxons nomment *urban legend*. Difficultés des recherches, lacunes de la documentation que l'on comble par l'imagination, légitimes fiertés de clocher, interventions de compilateurs spécialistes de l'à-peu-près : il court le mythe, le voilà devenu fait avéré. Pourtant, aucun ne résisterait à l'investigation rationnelle. Ceci dit, voici l'affaire, où vont se retrouver la petite histoire – celle des humbles et des érudits « *more and more about less and less* » comme disait Oscar Wilde – et la Grande Histoire du glorieux XIX^e siècle.

L'église de Talmont conserve suspendu à l'arc de l'absidiole Nord, le modèle d'un trois-mâts que l'on s'accorde à considérer comme un ex-voto, don d'un marin talmonais.

L'objet, classé à l'Inventaire supplémentaire des objets mobiliers depuis le 10 novembre 1980 (et non pas Monument historique comme on le dit parfois), a figuré en 1981 à l'exposition Ex-voto marins du monde entier au Musée de la Marine à Paris.

À cette occasion, il a été expertisé par Éric Rieth, Directeur de recherches au CNRS, un des meilleurs spécialistes des navires anciens. Il y reconnaît « *une frégate française de la fin du XVIII^e siècle* » (et non pas « *de la fin du XIX^e* » comme indiqué sur le panneau explicatif à l'église). Ce n'est pas non plus « *une goélette militaire* » comme l'écrivit un jeune chercheur dans une plaquette éditée par la Communauté du Pays Royanais. On peut même, sans trop s'avancer, rapporter ce modèle à ces frégates dites "de XVIII" en raison du calibre de leur artillerie principale. Plus de la moitié de ces bâtiments, sur un total d'environ 140, ont été construits selon les plans du grand architecte naval Jacques Noël Sané, de la fin du XVIII^e siècle à la fin du Premier Empire.

L'ex-voto : une frégate de XVIII

Une frégate de XVIII est un bâtiment gréé en trois-mâts carré, long d'une cinquantaine de mètres, à un seul pont ; la muraille étant percée à 14 ou 15 sabords pour des pièces tirant le boulet plein réglementaire de 18 livres (sans préjudice d'autres projectiles, boulets ramés ou boîtes-à-mitraille dites "grappes de raisin", par exemple). Les gaillards avant et arrière portent en barbette¹ un nombre variable de pièces plus légères, du 8 ou du 12, et/ou des caronades² de 36.

Les caractéristiques de l'ex-voto correspondent bien à la réalité d'une frégate de XVIII : gréement comportant les cacatois au-dessus des perroquets et perruche, selon l'ordonnance de 1804 ; batterie de 28 pièces principales sous le pont, plus 2 tirant en chasse ; sur le gaillard arrière, 10 pièces (du 8 ?) en barbette ; formes de coque, à muraille inclinée et poupe en tableau, correctes. A noter que la coque n'est pas construite sur charpente mais œuvrée dans un seul bloc de bois ; une pièce rapportée, au centre du modèle, est destinée, d'origine, à sa suspension.

Dans la note consacrée à l'ex-voto dans le catalogue de l'exposition de 1981, Éric Rieth pouvait juger que « *ce modèle de frégate est d'une réalisation minutieuse. Le travail du modéliste se rapproche ici de celui effectué dans les arsenaux. L'homme qui entreprit la réalisation avait une juste connaissance de ce que représentait un bâtiment et réussit à traduire, à échelle réduite, la réalité* ». Ajoutons que tous les spécialistes consultés pensent que seul un marin ayant navigué sur un tel bâtiment, ou en ayant eu une vision quotidienne, pouvait en avoir une perception aussi complète et exacte.

Un ex-voto méconnu

Parmi le bien modeste mobilier actuel de l'église, l'ex-voto est évidemment très remarquable, et remarqué. Il n'en a pas toujours été ainsi.

¹ Barbette : disposition des canons en batterie à découvert sur le pont.

² Caronade : pièce plus courte et plus légère qu'un canon, placée sur affût simplifié, pouvant tirer à angle élevé.

Son installation remonte d'ailleurs à moins d'un siècle. Il ne figure pas sur l'inventaire fait en 1906, suite à la loi de 1905 relative à la séparation de l'Église et de l'État³. Il ne figure pas plus sur une carte postale (cliché Braun), sans doute la plus ancienne représentant, en contre-plongée depuis l'ancienne tribune, l'intérieur de l'église avant les restaurations entreprises à partir de 1906. L'ex-voto apparaît sur des cartes postales (clichés Leguiastrenec) aussitôt après la Grande Guerre ; une gravure du peintre G. Balande le montre, ainsi, en place, vers 1930.

L'abbé Seguin, qui fut curé de Talmont de 1890 à 1950, ne semble pas avoir porté une attention particulière à l'ex-voto, et pas plus aux circonstances du don... alors qu'il disputa vigoureusement à un maire des années 30 la propriété et l'usage de l'antependium⁴. Il est vrai que les paroisses ne tiennent pas registre des ex-voto : on ne demande pas un reçu à Dieu, à la Vierge ou aux saints dans une affaire personnelle entre un fidèle et les puissances célestes... Mais, à cette époque, le maire de Talmont ne parle pas non plus de l'ex-voto dans ses brochures touristiques !

Les érudits qui en ces temps se sont intéressés à Talmont et à son église négligent aussi l'ex-voto. Rien chez Charles Dangibeaud (Talmon-sur-Gironde à travers les siècles, 1926), ni chez Jeanne Digard (L'église Sainte-Radegonde de Talmont, 1934). Dans *Monique poupée française* (1926), l'héroïne de la romancière populaire Trilby, bien que fréquentant assidûment l'église, son cimetière, le vieux curé et sa vieille bonne, n'a pas un regard pour le bateau... Le chanoine Tonnellier, qui a passé longtemps pour le grand spécialiste des églises de Saintonge et en particulier de celle de Talmont, cite, parmi le mobilier de l'église, la chaire, l'antependium et le Christ du XVII^e siècle, mais pas un mot sur l'ex-voto. Il faut attendre 1952 et « Les églises de Saintonge » par Charles Connoué pour y lire : « *Devant [l'absidiole] de gauche [...] est suspendu en ex-voto un magnifique trois-mâts* », qu'il n'identifie pas davantage, pas plus qu'il n'évoque son possible donateur ou auteur.

La déposition de l'objet à l'occasion des travaux de restauration intégrale de l'église à partir de 1970 donne à l'abbé Jean Ficot, nouveau curé de Talmont, l'occasion de s'intéresser de près à l'ex-voto, remisé dans la sacristie, en assez mauvais état. L'abbé décide de faire restaurer ce qu'il considère à juste titre comme un bien de la paroisse, mais confie malheureusement ce travail à une personne plus riche d'enthousiasme que de connaissances en architecture navale.

Les dégâts sont assez importants : peinture de coque grossièrement "naïve", agrès et manœuvres rattachés au petit bonheur (jusque sur les volées des canons) ; pavillons déplacés arbitrairement ou supprimés ; et surtout adjonction d'un énorme safran de gouvernail digne d'une péniche, pièce que le restaurateur néophyte crût cassée, ignorant la véritable forme d'un safran sur les navires du temps...

La vérité des détails sera rétablie en 1980 lors de la restauration (100 heures de travail) par André Dangel, restaurateur du Musée naval de Rochefort, aux frais partagés de la commune et de la Société des Amis de Talmont⁵.

Mais, jusqu'à la fin des années 70, personne ne s'est vraiment préoccupé du donateur et encore moins des circonstances de la donation. C'est d'ailleurs le cas de la grande majorité de ces « *maquettes dites votives qui ne portent aucune dédicace, aucune indication qui permette de remonter le temps jusqu'à la raison de leur présence* »⁶.

Naissance du mythe

La question des origines va se poser à l'occasion de la création du Musée de Talmont, années 1976-1979. Dans la petite salle alors consacrée aux « Marins et Pêcheurs », va figurer une photo de l'ex-voto. Et à cette occasion, le conservateur apprend d'un ami de sa famille, Jean Violleaud, agriculteur au Caillaud, que, citation textuelle : « *C'est mon grand-père qui a donné le bateau à l'église* ». Le grand-père, c'est Alfred Violleaud, ancien marin, mort en 1912. La photo de la frégate exposée au Musée va donc avoir pour légende : "don d'Alfred Violleaud (1830-1912) à l'église de Talmont". Et dans *Coup d'aile*, journal paroissial de Meschers, l'abbé Ficot qui s'inquiète d'un avis

³ L'inventaire, très détaillé, paraît avoir été fait scrupuleusement. Il permet de se rendre compte du "dénouement" progressif de l'église Sainte-Radegonde, au fil des restaurations et déménagements ... depuis 100 ans !

⁴ Devant d'autel brodé, milieu du XVII^e siècle, actuellement exposé, après minutieuse restauration, à droite du portail d'entrée de l'église.

⁵ Une restauration complémentaire sera effectuée en 1983 au Musée de Bordeaux.

⁶ In *Barquettes votives ou maquettes profanes ?* par Willem Frijhoff, Actes du colloque "Foi chrétienne et milieux maritimes" - Paris, Collège de France, 23-25 septembre 1987.

d'inscription à l'inventaire supplémentaire, signale que « *le bateau de Talmont a été réalisé par un ancêtre de la famille Jean Violleaud, du Caillaud* ». Début d'une légende...

En 1981 paraît *Talmont jadis et aujourd'hui*, ouvrage d'histoire locale. L'ex-voto y est mentionné avec son origine. Mais le rédacteur se laisse aller à un excès de plume. Il écrit « *donné à l'église par son constructeur Alfred Violleaud* », fallacieuse assurance qui sera évidemment reprise par tous les écrits postérieurs.

Et comme un malheur ne vient jamais seul, l'auteur de ces lignes va retrouver dans ses archives de famille un précieux document autrefois confié par une des filles d'Alfred Violleaud, Laure (1863 – 1946) : la copie intégrale du manuscrit original de son père, relatant son naufrage en 1859, dans les Mers de Chine avec le trois-mâts-barque *Macao*, et ses aventures jusqu'à son retour dans ses foyers neuf mois plus tard. Un résumé du manuscrit sera publié en décembre 1996 dans le Bulletin municipal de Talmont, très vite réutilisé, en tout ou partie par les compilateurs qui suivront. Et voilà le mythe irrémédiablement constitué : « *la frégate a été construite par le marin Alfred Violleaud, aux fins d'ex-voto offert en 1910 à l'église de Talmont en conséquence d'un vœu exprimé sur le voilier Macao en perdition dans les Mers de Chine* ».

Histoire si cohérente que, sur une pancarte dans l'église, on baptisera – un temps – la frégate *Le Macao*, au mépris de toutes les traditions de la Royale...

Mais qui était Alfred Violleaud ?

Hippolyte Alfred naît la veille de Noël 1830 à Talmont. Son père, Claude, alors âgé de 33 ans, marin né à Meschers, a fait ce qu'il est convenu d'appeler un beau mariage en épousant l'an 1823 Adélaïde, née comme lui en 1797, fille et unique héritière de Joseph Bignon, patron de barque talmonais qui a assuré son aisance durant les années mouvementées de la République et du Directoire...

19 avril 1841 : Alfred Violleaud, 11 ans, est inscrit comme mousse sur les matricules du quartier de Royan ; novice en 1844, matelot en 1846. Premier embarquement au long cours comme matelot sur le *Mazagran* pour la Californie (passe le Horn). Appelé au service à Toulon le 10 février 1852, embarque le 12 mars sur la frégate à vapeur *Sané*⁷ en transport de troupes pour Alger. Reçoit le baptême du feu le 26 avril lors du bombardement du port marocain de Salé en représailles de l'attaque de navires français par les pirates de ce port (3 tués sur le *Sané*).

Matelot de 1^e classe le 1^{er} janvier 1855, embarqué sur le transport *Canada* pour la Crimée, jusqu'au 28 juillet 1856 ; reçoit la médaille anglaise de la Campagne de Crimée. Passe sur la frégate *La Vengeance* ce 28 juillet, débarqué le 3 septembre 1856 et congédié. Rentre dans ses foyers après 49 mois et 23 jours de service à l'État.

Dès le 20 octobre, embarque à Bordeaux sur « L'Émile et Laure » pour Goré (Sénégal), de retour le 29 juin 1857. Épouse le 17 juillet suivant, à Arces-sur-Gironde, sa promise Éléonore Loquay, 20 ans, fille d'un marchand porcher. Trois mois plus tard, il est matelot sur le trois-mâts *Ferdinand*, pour Vera-Cruz. De retour le 20 janvier 1858, rembarque sur le *Ferdinand*, mais comme second jusqu'au 22 septembre. 2 novembre 1858, naissance de sa première fille, Marie-Vitaline, qui mourra en bas âge.

Naufrage et aventures

Le 23 avril 1859, Alfred Violleaud embarque à Bordeaux sur le trois-mâts barque « *Macao* », capitaine Bouyé, comme maître d'équipage, pour Singapour et Hong-Kong. Bon navire, bon équipage, bons officiers, traversée favorable. Le *Macao* livre ses cargaisons, charge du fret de retour. La suite, Alfred Violleaud la raconte dans ce récit, fidèlement recopiée du manuscrit original⁸ par sa fille Laure sur des papiers de fortune, en particulier au dos de photocopies provenant du camp américain du Caillaud⁹ donc après 1919¹⁰. En titre : "Alfred Violleau (sic) Copie

⁷ À l'origine, paquebot à roues armé avec 20 canons. Le *Sané* est sous le commandement du capitaine de frégate Ducamps-Rosamel.

⁸ Dont la localisation actuelle est inconnue.

⁹ Une des installations de l'armée des États-Unis implantées dans la région de Talmont pour la construction d'un grand port en eau profonde et d'une base de transit pour l'approvisionnement du corps expéditionnaire américain combattant sur le front français en 1917-1918. Les travaux s'y arrêterent dès le 18 novembre 1918 et le matériel subsistant sera liquidé aux "stocks américains" dès l'année suivante.

du Naufrage de mon Père à bord du *Macao* en Chine l'année 1859, précieux souvenir pour sa fille Laure”.

« *Naufrage du Macao le 21 octobre 1859 sur l'île de Haïnan (Chine)*¹¹.

Nous sommes partis de Hong-Kong le 19 octobre à 1 heure de l'après-midi avec grande brise d'est pour destination Bangkok. Le lendemain 20 octobre à 8 heures du matin un coup de vent se déclare. Nous dégrêâmes les perroquets, ensuite nous primes le bas-ris aux huniers. Le vent soufflait avec plus de violence et se déclara en typhon autrement dit tempête de Chine. A 10 heures nous fûmes alors obligés de serrer les huniers. À midi le petit foc fut emporté par la force du vent ainsi que la misaine, obligés de tenir la côte au vent avec cette voilure en lambeaux, le vent soufflant toujours avec plus de violence. À 11 heures du soir nous fîmes monter tout le monde sur le pont pour sonder : le premier coup de sonde pas de fond ; à 1 heure 30 du matin, sondé pour la deuxième fois, et nous trouvâmes fond de sable à 55 brasses d'eau. À 2 heures 15 notre pauvre Macao toucha par un énorme coup de talon. Nos embarcations furent enlevées et brisées en morceaux par la grosse mer. À 3 heures 15 le navire se trouvait en pleine côte et une mer épouvantable qui submergeait de l'avant à l'arrière. La cuisine, le roof de l'équipage, les dromes, tout fut enlevé par la grosse mer. À 3 heures 30 nous coupâmes le mât d'artimon, ensuite le grand mât et celui de misaine à seule fin de pouvoir assurer le Macao sous nos pieds. Par ce moyen là, le navire fatigant moins, il n'y avait donc plus de danger de perdre la vie par la mer. Aussi nous restâmes jusqu'au jour à bord, nous munissant d'un peu d'effets seulement pour notre nécessaire. Aussitôt ces préparatifs faits, il était grand jour et nous reconnûmes la terre de Haïnan¹² côte inhospitalière. Nous aperçûmes une masse de naturels qui était cachée par les dunes de sables. Ces gens là espéraient notre arrivée à terre pour nous piller. Avant de quitter le bord nous jetâmes par sabord 4000 piastres, laissant ainsi une masse de marchandises qui était le commencement de notre chargement pour [la] France. À 5 heures un homme [s] est jeté à la mer avec une ligne de sonde et par le moyen de cette ligne nous avons formé un va-et-vient, et tout l'équipage descendit à terre l'un après l'autre. Aussitôt sur le lieu de notre sinistre naufrage, les naturels arrivèrent sur nous en foule et nous arrachèrent le peu d'effets que nous possédions en nous menaçant même de leurs armes tranchantes et nous faisant comprendre de les laisser faire ou bien la tête sauterait. Le courage et la bonne volonté ne nous manquaient pas mais contre des forces semblables il n'y avait pas de résistance. Nous voilà donc sur l'île de Haïnan, côte inhospitalière, sans le sou, sans vivres, sans effets, tout mouillés. Deux heures environ après ce triste spectacle, un Chinois qui paraissait supérieur aux autres vint à nous et nous fit comprendre de le suivre ou sinon on nous couperait le cou : nous fûmes donc obligés d'abandonner notre navire avec regrets, ensuite nous primes congé de notre navire et du Chinois qui nous a éloigné de la plage. À 1 heure de l'après-midi, quittant¹³ le Macao à une bande de pirates, après avoir marché le reste de la journée sans savoir au juste où nous dirigions nos pas, mais Dieu merci la Providence veillait sur nous ; nous arrivâmes à un village après avoir passé un étang d'environ deux kilomètres de large. Nous fûmes conduits par un Chinois qui nous mena dans une pagotte [sic] à seule fin de prendre un peu de repos, chose dont nous avons réellement besoin. Il était alors 7 heures du soir. Un instant après nous fûmes entourés par une bande de figures barbares. Notre première idée fût de croire qu'aucun de nous n'aurait vu le jour le lendemain. Nous

¹⁰ Le document se présente comme un recueil (environ 21x14 cm) de 42 pages reliées en 4 cahiers par des piqûres de fil blanc : pages 1 à 3, papier crème à rayures horizontales sur le verso ; pages 4 à 19 d'un registre sur papier fort crème avec colonne "Dates" en marge ; pages 20 à 26 formées par pliage en deux feuilles en papier fort, le recto en polycopies chimiques négatives avec pour titre "Requisition 5400 – Talmont project-sheet Nr 5, 6, 7", écriture manuscrite au verso ; pages 27 à 42, pages d'un carnet quadrillé. Couverture faite d'une feuille de parchemin pliée en deux, protégée par une "jaquette" réalisée à l'aide d'une page du *Journal des Débats* du 29 août 1913 et d'une feuille découpée dans le magazine *The Graphic* du 14 avril 1888. Sur le rabat intérieur de la jaquette recto : "Souvenir précieux du naufrage fait par mon père Alfred Violleaud – sa fille Laure".

¹¹ Orthographe et ponctuation rétablis pour la lecture.

¹² Haïnan : depuis les Han de l'Ouest (202 av. J.-C. – 25 ap. J.-C.) cette grande île au sud de la Chine avait été conquise fin ^{xvii}^e début ^{xviii}^e siècle par le grand empereur Kang Xi (1662-1723) jusqu'au grand empereur Kang-Xi (1662 – 1723), les dynasties impériales ont entrepris la conquête de cette grande "île du Sud" mais les Chinois ne contrôlaient guère l'intérieur de l'île, et au milieu du ^{xix}^e siècle, la dynastie mandchoue étant déjà très affaiblie, les mandarins locaux s'affranchissaient du pouvoir impérial... Aujourd'hui, « la côte inhospitalière d'Haïnan » est devenue ... le "Club Méd" des Chinois aisés du Guangdong.

¹³ Quittant : laissant en saintongeais.

passâmes cependant la nuit dans cette église mais ne dormant que d'un œil sans que personne cependant nous montra le moindre risque à craindre.

Le 22 nous nous mîmes en marche dès le matin pour tâcher de découvrir quelques bateaux ou villages hospitaliers. Mais Dieu merci toutes nos démarches ne furent pas inutiles. Nous fûmes accueillis par une jeune femme chinoise qui prit peine à notre triste position. Elle s'empressa de nous faire cuire du riz et quelques morceaux de poisson salé. Elle nous fit même de l'ombre pour nous abriter du soleil. Les larmes nous vinrent aux yeux de voir que cette femme était si humaine pour nous ; on voyait même qu'elle partageait notre pauvre misère. Au même instant, je fus piqué par un cent-pieds¹⁴ à la jambe. Cette pauvre femme défit sa chevelure qui était parfaitement bien tressée. Elle frotta l'endroit de la piqûre ; un instant après, l'inflammation disparut. Nous reconnûmes davantage la bonté qu'elle avait pour nous. Nous prîmes donc congé de cette aimable femme. Une heure après mes souffrances, elle vint même nous conduire et nous montrer le chemin à suivre. À 4 heures du soir nous arrivâmes à un village où se trouvent mouillés sur rade (espèce de fleuve) quatre jonques chinoises qui n'étaient autre chose que des pêcheurs. Nos idées étaient d'aller plus loin encore, mais par bonheur un Chinois nous fit signe de ne pas avancer, que l'on nous couperait le cou. Fatigués de se voir menacés si souvent, en outre de cela fatigués de marcher et n'ayant rien mangé qu'une poignée de riz de toute la journée, nous nous sommes mis à prendre un peu de repos sur le sable, contemplant et examinant notre triste position. Tout à coup nous vîmes un canot qui traversait le fleuve, armé par six chinois qui vinrent à nous aussitôt traversé. Un d'entre eux parlait anglais. Leur première parole fut de nous dire qu'ils étaient naufragés eux aussi. Ces gens là nous paraissaient assez aimables quoique chinois. Ils nous menèrent avec eux de l'autre côté du fleuve pour être plus en sûreté. Nous passâmes donc la nuit dans une petite cabane à demi couverte sans savoir auprès de qui nous étions. Mais enfin le courage nous donnait des forces. Dès le matin, au jour, l'on fit travailler jusqu'à 4 heures du soir sans manger. Le travail était de transporter trois de leurs canons qu'ils avaient sur la plage, provenant de leur jonque, environ à un kilomètre de notre demeure. Nous fîmes cela dans le but de nous fortifier en cas d'attaque, la nuit, dans notre misérable cabane. Aussitôt ce travail terminé malgré l'ardeur du soleil, nous partîmes à 4 heures, 15 de nous et 10 chinois naufragés, armés de fusils, de pistolets et [de] plusieurs armes tranchantes ; pour une expédition sur le lieu de notre naufrage qui se trouvait environ à 5 lieues. Nous fîmes cette expédition dans le but de retrouver les quatre mille piastres que nous avons jetées comme je le dis dans le commencement de ce récit. Arrivés sur le lieu à 11 heures du soir, nous prîmes un peu de repos sur les dunes de sable près de la plage, environ à un demi kilomètre du navire. Nous entendions de temps en temps des coups de hache qui n'étaient autre chose que les chinois qui démolissaient notre pauvre Macao. Une demi-heure se passa en repos. Nous partîmes ensuite en nous dirigeant sur le navire. Arrivés près du bord, plusieurs chinois se sauvèrent. Quoique cela, nous nous mîmes à l'œuvre immédiatement, à charrier le sable le long du navire dans l'endroit où on avait jeté l'argent. Dans cet intervalle, plusieurs de nous montèrent à bord pour voir s'il était possible de pouvoir avoir un peu de biscuit et de vin. Mais malheureusement toutes recherches furent inutiles. Notre pauvre navire était entièrement pillé. Il ne restait plus rien à bord que quelques caisses de cannelle complètement démolies. Nous trouvâmes aussi trois chinois qui se trouvaient cachés. Ils nous demandèrent grâce et aucun mal ne leur a été fait. Continuant toujours à charrier le sable par le moyen de nos mains seulement, au jour nous fûmes obligés d'abandonner notre travail à cause de la mer qui arrivait à nous, et sans avoir rien trouvé après avoir remué 90 tonneaux de sable et perdant tout espoir, en plus accablés de fatigue et morts de faim ; tout à coup nous voyant entourés par une grande quantité de naturels qui vinrent au bout de la plage pour continuer leur pillage. Nous voyant cernés par nos bourreaux et ne sachant pas trop à quoi penser nous nous décidâmes d'abandonner notre pauvre navire pour la deuxième fois. Cependant, un mandarin, chef de cette maudite caste nous fit comprendre de le suivre ainsi que plusieurs de ses gardes qui se trouvaient armés. Nous reconnûmes à leurs physionomies et à leurs manières que ce n'était autre chose qu'un complot : c'est-à-dire de nous faire évader de la plage à seule fin d'être plus libres pour reprendre le travail que nous avons abandonné concernant l'argent. On a jugé aussi que ce complot menait directement à une boucherie. Nous nous aperçûmes heureusement de tout cela. Nous avons donc pris le parti le plus simple et le plus sûr, qui fut du côté de notre cabane

¹⁴ Un "mille-pattes" en saintongeais.

plutôt que de suivre cette bande de pirates qui nous regardait comme des individus que l'on conduit au supplice.

Sur notre chemin nous fûmes obligés de séjourner un instant pour prendre un peu de nourriture qui se compose d'une poignée de riz et cependant il y avait 50 heures que rien nous était entré dans le corps.

Nous partîmes après avoir pris ces quelques grains de riz. À 7 heures du soir nous arrivâmes à notre demeure où se trouvaient Monsieur Duval, le cuisinier, deux matelots et le mousse. Le lecteur ne devra pas se trouver formalisé en lui disant que nous étions accablés de fatigue après 5 lieues de marche pieds nus et dans les broussailles.

Le 25 dès le matin, nous partîmes de notre cabane pour installer un mât de pavillon sur le sommet d'une montagne. Après 3 heures de marche, mourants de faim et morts de fatigue, portant sur nos épaules trois épaves assez lourdes, malgré les broussailles nous arrivâmes cependant à notre but et, par l'aide d'un crêpe de Chine et diverses choses, nous avons réussi à faire un drapeau français que nous hissâmes au bout de notre mât. Le maître d'équipage¹⁵ et un matelot furent désignés à monter la première faction. Après 4 heures de travail le lendemain matin à installer une cabane pour nous mettre à l'abri pendant le jour et la nuit, tout à coup nous aperçûmes un navire anglais qui aperçut aussi notre pavillon et vint mouiller en face de notre mât près des rochers. Ils débarquèrent leur chaloupe, et le capitaine lui-même, seul blanc à bord, vint nous chercher sur la plage que nous quittâmes sans regret. Ce navire nous sauva la vie car nous étions déjà résignés à manger des racines. Arrivés à son bord il nous donna du riz à manger tout simplement. C'était donc la première fois depuis le jour de notre naufrage où nous mangeâmes à notre faim. Il ne pouvait nous donner autre chose.

Les malheureux avaient éprouvé la même tempête que nous ; ils étaient donc démunis de vivres. En plus de cela ils étaient démâtés et désemparés de toute voilure. Cependant ce navire valait encore mieux pour nous que le projet fait par le capitaine, qui était de construire un radeau et de se mettre à la volonté de Dieu sur l'eau. Revenons donc sur le navire qui nous sauva de la peine de mourir de faim sur l'île. Ce navire avait pour chargement que quelques sacs de riz plus 120 passagers chinois.

Le lendemain 28 octobre nous sommes appareillés en nous dirigeant sur Tourane où se trouvait mouiller l'escadre française¹⁶. Le 3 novembre, nous tenant sous la terre de Tourane en calme et courant contraire, voyant qu'il était impossible de gagner le mouillage, nous partîmes du bord dans un canot à six hommes et Monsieur Bouyer. Après huit heures de nage sans avoir rien pris partant du navire, nous arrivâmes cependant à bord de la frégate amiral La Némésis. Aussitôt notre arrivée on nous donna à manger, chose très nécessaire car nos forces nous manquaient. Un instant après, l'Amiral ordonna au bateau à vapeur Le Prégent d'aller chercher le navire anglais qui se trouvait au large et ne vint que deux jours après pour cause de grand vent et de grosse mer. Le reste de l'équipage vint donc nous rejoindre à bord de La Némésis, qui fut le 5 novembre, et nous restâmes en subsistance à bord. Le 18 novembre, l'Amiral ordonna au vapeur de venir s'amarrer le long de la frégate. À 6 heures du matin nous partîmes de Tourane pour attaquer les forts chinois¹⁷, accompagnés d'une frégate espagnole plus 5 corvettes françaises¹⁸. »

Donnons momentanément la parole au Contre-amiral Page, commandant de l'escadre Franco-espagnole basée à Tourane. Son rapport au Ministre de la Marine (19 novembre 1859) est

¹⁵ Alfred Violleaud lui-même.

¹⁶ Tourane : aujourd'hui Da-Nang. C'est là qu'en 1858 est établie la base d'une expédition franco-espagnole envoyée contre l'empereur d'Annam Tu-Duc. En 1802, le prince Nguyen Ahn, s'étant dégagé de l'influence chinoise, avait été proclamé empereur d'Annam sous le nom de Gia-Long. Le nouvel empereur avait entretenu de très bonnes relations avec la France : missionnaires, ingénieurs et militaires français l'avaient aidé à établir son pouvoir. Ses successeurs, Thieu Thri, puis Tu-Duc, rompent avec cette politique, en partie à cause de l'intransigeance croissante des convertis chrétiens de Cochinchine qui refusent d'obéir à des "païens" (et même de cohabiter) ce qui inquiéta jusqu'à des officiers français. En 1857, des missionnaires sont massacrés dont l'évêque espagnol Diaz. Le corps expéditionnaire franco-espagnol envoyé contre Tu-Duc ne dispose que de moyens assez réduits car Napoléon III est alors fort engagé en Italie... et participe déjà avec les Anglais à la guerre contre la Chine. En janvier 1859 un "raid" s'empare de Saïgon et détruit les approvisionnements et le matériel des Annamites puis se retire de la ville qui ne sera définitivement occupée qu'à la fin de 1859. Ainsi commença la conquête de l'Indochine...

¹⁷ Lire annamites !

¹⁸ Plus exactement, la flotte franco-espagnole est composée de la frégate-amiral *Némésis*, de la frégate espagnole *Jorge Juan*, de la corvette à vapeur *La Marne*, de l'avisos à vapeur *Le Prégent* et des canonnières à vapeur *Alarme*, *Avalanche* et *Phlégéthon*.

évidemment plus précis et encore plus dramatique que le récit d'Alfred Violleaud. « Le 18 [novembre] au matin, le temps était beau, La Némésis s'emboucha à 500 m du rivage par le travers de la grande redoute [annamite]. À peine étions nous mouillés que l'ennemi commença le feu. Ses premiers coups nous furent funestes. Soit hasard, soit habileté de tir, soit ce que je crois plus probable résultat de la position que j'avais naturellement prise en face du point le plus fortifié, tous les boulets semblèrent dirigés sur la dunette de La Némésis où je me trouvais avec un nombreux état-major. Le quartier-maître Yven eu la tête emportée et son cadavre vint tomber à mes pieds. Le vaillant commandant du génie Déroulède¹⁹ sur qui je m'appuyais pour mieux juger des défenses de l'ennemi qu'il me faisait voir, fut coupé en deux par un boulet ; le commandant de La Némésis, capitaine de frégate Barry fut blessé au visage ; l'Aspirant de 2^e classe Galdner blessé à la main et le jeune volontaire Fitz-James²⁰ blessé à la tête tombèrent ; mon aide de camp espagnol, le commandant Dusmet, l'officier de manœuvre, lieutenant de vaisseau de Fontenille et mon officier d'ordonnance Napoléon de Montebello²¹, enseigne de vaisseau, tombèrent aussi frappés tous trois d'inexplicables coups dans les jambes ; il en fut de même de quelques timoniers sur le couronnement de la dunette ; en quelques instants, de toute cette belle jeunesse qui se pressait autour de moi, je restais presque seul debout mais couvert de sang des pieds à la tête, tout contusionné et les habits déchirés par des débris humains. Cette première dette de sang payée, nous fûmes bientôt vengés... » Réjouissons-nous, la victoire fut complète. Les redoutes annamites sautèrent les unes après les autres, les compagnies de débarquement achevèrent le travail et les Espagnols, avec leurs miliciens philippins²² s'emparèrent du fort le plus élevé, comme le raconte Alfred Violleaud : « Nous ripostâmes aussitôt, une heure après le feu était dans le fort par le moyen de nos obus²³, les chinois [sic] quittèrent alors leurs positions ; la compagnie de débarquement de chaque navire fut débarquée immédiatement. Plusieurs coups de fusil ont été tirés par nos troupes sur les chinois qui prenaient la fuite parmi les broussailles ; le fort le plus élevé a été pris par les Espagnols. Deux compagnies restèrent à garder les positions. À 5 heures du soir nous sommes allés reprendre notre mouillage à Tourane. Le lendemain on célébra l'enterrement des défunts²⁴ par le moyen de 21 coups de canon et la musique en tête. Le 22 novembre [on] nous envoya à bord du Prégent pour nous conduire à Hong-Kong, lieu de notre départ du Macao. Nous arrivâmes le 27 et débarqués le même jour.

Suite du journal : un chargement de chair humaine...

Après trois jours de séjour dans la ville de Hong-Kong, je me décide à m'embarquer sur le trois-mâts l'Émile Pereire²⁵ le 30 novembre. Nous sommes partis de Hong-Kong le 3 janvier 1860 pour Macao prendre un chargement de Chinois. Nous restâmes sur cette rade jusqu'au 24 du même mois, ayant à bord 460 Chinois. Le 30 janvier, nous trouvant près de St Gapore [Singapour, sic] hors de vue de terre cependant, un complot de révolte se projeta entre 150 chinois. Le projet consistait à désarmer le factionnaire du gaillard avant et de le jeter à la mer ensuite et de s'emparer de l'arrière et de se rendre maître du navire. L'interprète en fut instruit ainsi que les officiers. On doubla les factionnaires aussitôt et on se tint sur les gardes, armés de sabres, de fusils et quatre canons. Nous voyant si bien préparés ils furent obligés d'abandonner leurs

¹⁹ Le Commandant Déroulède-Dupré, à la tête d'une compagnie de débarquement, avait planté le drapeau français sur une redoute annamite de Tourane lors d'une première attaque le 8 mai 1859. Son nom fut donné à l'avis à roues *Than-Wan*.

²⁰ Descendant d'une illustre famille française d'origine anglaise ; le comte Édouard de Fitz-James remporta en 1747 la bataille de Lawfeld.

²¹ Petit-fils du maréchal Lannes.

²² Les Philippines sont colonies espagnoles. Les milices incorporent des Tagals, tribus christianisées de l'île de Luzon, tandis que dans l'île du sud, Mindanao, dominaient des tribus musulmanes fanatiques, surnommées "Moros" par les Espagnols.

²³ Les redoutes, dont les glacis de terre renforcés d'un cloisonnement interne en treillis de bambous étaient à l'épreuve du canon, virent leurs équipements incendiés par les boulets explosifs (obus) tirés au ras des parapets. « Je crois pourtant que nous retirerons des cendres deux très beaux canons de 8 en bronze niellé ; c'est de l'un deux qu'est parti le boulet qui a tué le Commandant Déroulède » (rapport du contre-amiral Page).

²⁴ Les pertes au combat, pour cruelles qu'elles fussent (le contre-amiral Page, dans une lettre ultérieure, réclame avec insistance au Ministère l'envoi d'un officier aussi expérimenté que le Commandant Déroulède) sont très inférieures aux décès dus au climat et aux maladies tropicales. À la fin de 1859, 600 tombes s'alignent déjà au cimetière de Tourane...

²⁵ Navire de la Compagnie maritime des frères Pereire, célèbres financiers et hommes d'affaire, promoteurs d'Arcachon, sous le Second Empire.

tentatives. Un autre malheur nous était réservé à l'entrée du détroit de Gaspar²⁶. Le 2 février par un temps orageux, faible brise, mer belle, allant vent arrière sous toutes nos voiles et fort courant nous portant vers les récifs, à deux heures de l'après-midi nous touchâmes sur un banc de corail, où nous vîmes avec peines les morceaux de notre fausse-quille venir sur l'eau ainsi que quelques feuilles de cuivre qui se déclouèrent du navire. Pendant un instant nous pensâmes que l'Émile Pereire allait servir de proie au danger auquel nous étions exposés. Mais par le moyen de notre manœuvre et la petite brise que Dieu nous envoya nous sommes parvenus à sortir du danger auquel nous allions succomber. Dieu ne permettait pas sans doute que je fasse naufrage deux fois dans trois mois. Revenons donc à notre chargement de chair humaine. Un complot était encore terminé par trois cents Chinois de nous attaquer le soir à cinq heures le 6 février. Leurs projets furent encore vendus par des Chinois hors du complot. Il y avait parmi les révolutionnaires sept chefs du complot qui furent reconnus et une punition leur a été infligée, qui fut de vingt coups de corde sur le dos où nous vîmes le sang jaillir à tout coup, et mis aux fers leur punition aussitôt exécutée. Ils ne doivent en sortir qu'à notre arrivée à La Havane²⁷.

Je désire faire connaître à ceux qui liront mon journal la manière dont on prend les Chinois à Macao. Les compagnies qui envoient leurs navires prendre des coolies²⁸ en Chine, ils ont des commissionnaires qui font pire que l'on faisait autrefois la traite aux Noirs. C'est-à-dire, ils parcourent les campagnes et tous les Chinois qu'ils trouvent ils leur amarrent les mains derrière le dos et les conduisent en prison. Là on les frappe s'ils ne veulent pas adhérer [sic] à La Havane. On leur promet aussi qu'ils gagneront huit piastres par mois, qu'ils ne touchent jamais. Se voyant en prison et frappés parfois, ils sont donc obligés de consentir à la proposition. Une autre manière de tromper ces gens-là, sur le bord des côtes par exemple : lorsqu'ils sont pris, les mains liées, on les fait marcher par force en les tenant par leurs belles tresses de cheveux qui leur tombent sur les talons. En outre de cela, on les jette à l'eau à plusieurs reprises jusqu'à ce qu'ils consentent d'aller à La Havane, obligés encore de dire oui ; et bien d'autres manières encore que je pourrais citer, chose inutile. On leur promet aussi que la traversée n'est que de 25 à 30 jours, et en étant favorisé il en faut 90. La manière dont on les prend en les trompant et la durée de la traversée sont les seules choses qui occasionnent les révoltes. En outre de cela ils savent après leur arrivée à La Havane qu'ils sont esclaves. Car je crois que malgré toutes les précautions que l'on prendrait, il n'y aurait aucun navire capable de faire ces voyages.

Revenons au complot du 6 février. On a trouvé depuis ce jour, aujourd'hui 10 mars 1860, cent dix paquets de chaux vive. Leur but était donc de nous aveugler²⁹, ensuite saisir nos armes et s'emparer du navire. Mais Dieu merci notre bonne surveillance jusqu'à aujourd'hui nous a évité cela. Je ne laisse pas non plus à ignorer que nous surveillons, nos attentions sont plus fondées qu'elles n'étaient jusqu'à ce jour. Nous relâchons aujourd'hui 27 mars à Ste Hélène pour des vivres pour cette maudite caste [sic] de Chinois. Le 29 à 4 heures du soir, nous appareillons avec beau temps en nous dirigeant sur La Havane. Nous ne savons trop à quoi la tranquillité et le bon accord qui règne entre les Chinois. Cependant on suppose que ce n'est pas autre chose que la punition qu'ils ont subie et surtout les sept chefs de la révolte. Nous voilà donc arrivés Dieu merci, à La Havane aujourd'hui 10 mai à 2 heures de l'après-midi. Après 24 heures de quarantaine on vient chercher notre chargement de chair humaine que je vois partir bien certainement sans regret. Cependant il nous est arrivé dans le courant de la traversée qui est de cent sept jours de mer³⁰.

Exemples de voyages des Chinois. Deux navires de la même compagnie arrivant quelques jours avant nous : Le Charles Martel, dans le courant de la traversée a perdu 585 Chinois par les révoltes et les maladies !!! ; la Ville de Lima, 57, en plus une révolte qui dura huit heures de temps. Enfin le voyage est fini, les Chinois sont débarqués, je termine mon journal sur cet article³¹ ; et je

²⁶ Au nord du Déroit de la Sonde, entre les îles de Bangka et de Belitung. Dit aussi Déroit de Relasa.

²⁷ But du voyage. Cuba est encore colonie espagnole et les grandes plantations de canne à sucre, privées de main-d'œuvre par l'interdiction de la traite des esclaves noirs, ont trouvé leurs remplaçants en Chine...

²⁸ Pour coolies : ouvriers indigènes employés dans "les colonies".

²⁹ Alfred Violleaud ignore évidemment le véritable usage des paquets de chaux vive : provisions individuelles des malheureux Chinois, indispensable pour mâcher le bétel, drogue très en usage dans le Sud-est asiatique et en Chine du Sud.

³⁰ Phrase obscure par oubli d'un mot. Lire sans doute : il ne nous est rien arrivé.

³¹ Violleaud a certainement aussi connu l'histoire du voilier américain *Flora Temple* dont l'équipage fut aussi recueilli à Tourane quelques jours avant les naufragés du *Macao*, après avoir abandonné, le 15 octobre, leur navire échoué sur un

continue jusqu'à mon arrivée à Bordeaux. Je serais fâché de ne pas dépeindre la position dans laquelle nous nous trouvons dans ce moment, et surtout moi. Car bien certainement il y a de la différence, des officiers de l'Émile Pereire à ceux du Macao que je fus obligé de quitter avec bien du regret mais Dieu l'a voulu. Je dirai donc que tout le temps que nous avons eu les Chinois à bord nous étions on ne peut mieux. Mais à partir du jour où ils ont débarqué, il y a eu beaucoup de changement. Car quand un officier supérieur dit à ses officiers de faire travailler ses matelots au soleil et à la pluie, et aucun égard pour eux pas plus que pour un noir, et surtout dans le pays de La Havane, sont aussi rares que les arbres dans les forêts. Enfin Dieu n'a permis que quelqu'un d'entre nous en soit victimes.

Nous voilà donc partis de La Havane aujourd'hui. Dimanche, jour de la Fête-Dieu, le 10 juin 1860 après avoir souffert de pratiques que nos forces ne pouvaient supporter pendant un mois, à la rigueur d'un soleil insupportable et des nuits dangereuses par l'humidité. Il était donc temps de partir de ce maudit pays car les nuits pour nous étaient l'égal pour le travail. Le résultat fut que, cinq jours après avoir quitté La Havane, dix d'entre nous tombèrent malades. Je croirais manquer si j'oubliais de dire que nous avons un médecin à bord qui était aussi capable de soigner un malade comme un individu qui n'aurait jamais étudié la médecine ; en outre de cela, les principaux du bord lui défendaient de nous soigner et de ne rien nous donner que simplement du biscuit sec et de l'eau. Mais si Dieu veut que nous nous échappions tous, nous n'aurons bien certainement pas de remerciements à faire à nos supérieurs. Mais Dieu n'a pas permis sans doute que tous nos malades en réchappent, car aujourd'hui 17 juin à 4 heures du matin, nous avons enseveli un de nos collègues, que nous jetâmes à la mer avec bien du regret et surtout étant père de famille.

Revenons donc à nos malades. Nous voyons aujourd'hui qu'il y a beaucoup de mieux et nous espérons bien que Dieu permettra qu'ils se remettent de l'agonie où ils se trouvent. Je n'oublierai pas non plus que le 23 et le 24 juin nous avons éprouvé un coup de vent horrible. Ce temps ne devait pas durer sans doute, car nous aurions été bien à plaindre. Il dura cependant 48 heures, bien trop encore pour nous car nous n'étions que sept hommes à travailler, tous les autres étaient convalescents. Heureusement pour nous que nous avons été poussés par un vent favorable que nous espérons tous de voir avec impatience. Ce ne fut que le 16, où nous entrâmes en Rivière de Bordeaux³² le matin à 6 heures, et à midi nous prîmes notre mouillage sur la rade de Richard, espérant la marée du lendemain pour monter à Pauillac. Et le 17 juillet, nous passâmes la revue au bureau de Bordeaux. Je quitte donc l'Émile Pereire comme j'ai quitté l'île de Haïnan. Je rentre aujourd'hui dimanche 20 juillet au centre de ma famille qui m'attend les bras ouverts. Fin d'un voyage d'agrément fait par Violleaud Alfred de Talmont, Chte Inférieure. »

Récit très probablement rédigé peu de temps après le voyage ; sans doute même le marin a-t-il tenu un "journal de bord" personnel sur l'Émile Pereire, si l'on en juge par l'emploi du présent dans la dernière partie du récit. Mais a-t-il, dès l'époque de son retour, rendu public son témoignage ?

Retour en Rivière de Bordeaux

Le 29 octobre 1860, Alfred Violleaud reprend – non la mer – mais la Gironde, comme patron de la gabare-sloop *Les 3 sœurs* et navigue au bornage jusqu'au 9 octobre 1864. À dater du 30 janvier 1865 il acquiert une filadière qu'il baptise *Laure et Marie* (prénoms de ses deux filles aînées) sur laquelle il naviguera à la pêche ou au bornage suivant les saisons jusqu'en octobre 1871.

D'octobre 1871 à avril 1872, il est sur le paquebot *Sindh*, comme matelot, voyage aller-retour Bordeaux- Buenos-Aires. Avril à octobre 1872, matelot sur la filadière *Lydie*, à la pêche et au bornage. Embarquement en octobre 1872, au long cours, sur le vapeur *Niger*, comme matelot, jusqu'à janvier 1873.

Retour sur la *Lydie - Amélie*, comme patron, à la pêche de mars à juin 1873. Le 3 avril 1874, il est affecté au Service des Phares et Balises, sur le bateau-feu (sloop) de Talais, en face de Talmont, sur lequel il servira jusqu'au 17 août 1880. Porté à la matricule des hors-service le 1^{er} janvier 1881, il prend alors ses "invalides".

récif des îles Spratleys avec à bord 850 Chinois révoltés 3 jours avant. On trouvera en annexe le rapport du capitaine américain et les rapports des autorités navales françaises sur ce terrifiant drame de la mer.

³² La Gironde, bien entendu.

Entre temps, "au sein de sa famille" des enfants sont nés : Fernand-Marie en 1861 ; Georgette Anne dite Laure en 1863 ; Marie-Ernestine en 1865 ; Charles-Alfred en 1867 ; Antonin-Hyppolite en 1870 ; Valentine [sic] en 1873. Mais aussi, un tragique évènement : son frère aîné de deux ans, Auguste-Maixent, matelot à bord de la corvette à hélice *Primauguet*, s'était noyé accidentellement le 15 février 1862 à l'escale de Negapatam (Indes anglaises).

Alfred Violleaud était depuis longtemps orphelin : sa mère est décédée le 12 juin 1843, son père le 1^{er} mai 1851³³. Son frère Maixent est mort à 34 ans, célibataire, et ses autres frères et sœurs sont morts en bas-âge. Il reste donc seul héritier des biens familiaux.

Quand a-t-il commandé ce tableau qui représente, en une vue "synthétique", le naufrage du *Macao*, le sauvetage de l'équipage et sa capture par les Chinois ? À qui ? Probablement à un peintre bordelais spécialisé dans la "peinture d'ex-voto marins" ? Mais pourquoi ?

L'œuvre originale³⁴, huile sur toile d'environ 70 sur 90 cm, encadrée, non signée, non datée, a manifestement été exécutée selon les indications très précises du commanditaire.

Sous un ciel enténébré, aux éclaircies livides, zébrées d'averses, qui couvre les 2/3 supérieurs de la toile, la mer se déchaîne en six déferlantes. Deux groupes d'oiseaux de mer semblent emportés par la tempête. Le navire, vu de trois-quarts arrière, coque noire avec bande blanche ornée de sept faux sabords³⁵ peints en noir, est couché sur le flanc tribord par une énorme lame qui balaie le pont. Le mât d'artimon est déjà parti, les voiles déchirées battent dans les rafales. Sur la coque, à la poupe, sous un canot brisé, on peut lire "Macao BX". Le peintre a figuré la ligne du va-et-vient par laquelle deux matelots quittent le bord, et même "l'homme jeté à la mer" pour porter à terre cette ligne, qui s'aide d'une barrique pour gagner le rivage. Dans le coin de la toile en bas à droite, sur une étroite langue de sable fouettée d'embruns, une dizaine de naufragés se serrent, petites silhouettes à peine esquissées, avec pourtant quelques détails, un homme portant un sac sur l'épaule, le deuxième à gauche vêtu d'une veste brune, qui passe selon une tradition familiale pour Alfred Violleaud lui-même. Tout à fait dans l'angle inférieur, s'avance la troupe bigarrée et menaçante des Chinois, à leur tête le mandarin portant une hallebarde.

La toile est largement brossée dans le style classique des peintures de marine du début du XIX^e siècle, le peintre étant nettement moins habile dans le traitement des figures comme presque toujours dans les tableaux ex-voto marins.

Mais peut-on dire ex-voto ? Pas de présence céleste, Vierge ou saint ; certes le cas est de plus en plus fréquent en ce milieu du XIX^e siècle, particulièrement sur ces rivages du Ponant comme la Saintonge déjà largement laïcisées, au contraire du Levant. Et surtout, même pas de titre "ex-voto", ni de légende au bas du tableau comme l'usage en devient général sur les ex-voto de ce temps, au point de prendre parfois la forme d'un véritable récit. Enfin, le tableau n'a jamais été exposé, encore moins donné à une église. Il est resté, un peu secret, dans la famille. Laure Violleaud (décédée en 1946) le gardait dans sa petite maison du Caillaud, en sa chambre, là où l'on n'admet que la parenté et quelques intimes. Donc, plutôt que l'expression d'un vœu, sans doute un souvenir majeur, personnel et familial.

Bien entendu, Alfred Violleaud a dû parler, et sans qu'il fut besoin de récit écrit ou de tableau, le bouche à oreille a dû faire son office sur notre côte où, comme encore aujourd'hui tout se sait bien vite de Bonne-Anse à Marmisson... Pour les terres de l'intérieur, les "gens des bois" comme disaient les riverains de la Gironde, c'est une autre affaire, sauf peut être sur les circuits traditionnels des chineuses³⁶. Pour comble de malchance, on ne peut même pas, en 1860, compter sur la presse locale : les deux journaux concurrents de Royan³⁷ viennent de mourir, victimes de s'être déchirés en lutte judiciaires !

³³ Les cénotaphes de Claude et Adélaïde Violleaud existent toujours à droite de l'entrée de l'église de Talmont.

³⁴ Peu de personnes ont vu cet original, que nous connaissons par une copie réduite ancienne, gouache sur carton.

³⁵ Camouflage destiné à faire croire à un navire de guerre pourvu de canons, afin de dissuader d'éventuels pirates, forts communs dans ces eaux du Sud-est asiatique.

³⁶ Les femmes de pêcheurs allant vendre le poisson dans les campagnes.

³⁷ *La Vigie* et *Le Journal de Royan*.

Le Poète s'en mêle

On a voulu trouver trace du naufrage Violleaud dans un poème d'André Lemoyne "Retour" publié en 1870 par Lemerre³⁸ dans le premier recueil du poète "Les Charmeuses" et probablement écrit en 1867. André Lemoyne (1822-1907), poète parnassien disciple entre autres de Sully-Prudhomme et François Coppée, est une des gloires de Saint-Jean-d'Angély. En 1867 il est depuis une vingtaine d'années correcteur chez Firmin-Didot, suite à des revers de fortune familiaux qui l'écartèrent du barreau. Il revient passer ses (courtes³⁹) vacances à Saint-Jean mais ne semble guère à cette époque fréquenter les rivages de la lointaine Gironde. Et Talmont c'est encore, à proprement parler, le bout du monde. Le peintre Courbet, lors de son séjour en Saintonge à cette époque, venu de Saintes à Royan, ne dépassera pas dans ses promenades le port de Saint-Georges-de-Didonne. Qu'André Lemoyne ait eu vent du naufrage du *Macao* paraît douteux. Voici donc "Retour" : un poème ciselé, très parnassien, des détails de convention sur le thème rebattu du "retour de l'oublié".

*L'absent qu'on n'osait plus attendre est revenu
Sans bruit il a poussé la porte
Son chien aveugle et sourd, au flair l'a reconnu
Et par la grande cour l'escorte.*

*L'enfant blond d'autrefois est un homme aujourd'hui
Par de-là l'Équateur sa trentaine est sonnée
Et voilà bien dix ans qu'on a rien su de lui
Par les soleils de mer sa peau rude est tannée.
Du vieux perron de pierre il monte l'escalier
Les fleurs d'un chèvrefeuille antique
Versent comme autrefois les baumes hospitaliers
Au seuil de la maison rustique.*

*Il hésite, il a peur, quand son pied touche au seuil
C'est un pressentiment funèbre qui l'arrête.
Que va-t-il retrouver ? Les siens portant son deuil
Ou des êtres nouveaux dont le cœur est en fête ?*

*On l'aperçoit d'abord : « Quel est cet étranger
Qui chez les autres se hasarde
Sans éveiller la cloche, et semble interroger
Si gravement ceux qui le regardent ? »*

*Servantes et valets ne le connaissent pas
Mais la maîtresse, assise et près du feu courbée,
Se lève toute droite et lui tend les deux bras
En étouffant un cri de mère elle est tombée.*

On peut en convenir, tout cela est très poétique mais peu précis. Cet oublié qui revient, est-ce un marin, un explorateur, un trafiquant d'ébène, d'armes ou d'opium, voire un marsouin⁴⁰ ? D'où revient-il ? Aucun détail n'évoque un naufrage, une captivité. Le rapprochement avec Alfred Violleaud est peu convaincant.

Mais le poète angérien va pourtant, sans doute, croiser le marin talmonais ; beaucoup plus tard. Vers 1875, André Lemoyne a resserré des liens d'amitié avec un homme qu'il avait connu enfant, son compatriote, Victor Billaud, de trente ans son cadet. Fondateur en 1876 de l'Académie des Muses Santones, Victor Billaud s'établit à Royan en 1877 et y fera une belle carrière de journaliste, d'éditeur et de "communicant" au service de la cité balnéaire. Cette même année 77, André

³⁸ Principal éditeur des poètes du Parnasse.

³⁹ Pas de 5^e semaine ni de RTT...

⁴⁰ Pour les "pékings lambda" : soldat d'infanterie de marine...

Lemoine est nommé archiviste - bibliothécaire de l'École des Arts Décoratifs, poste qui lui assure un revenu et des loisirs pour la poésie ; les recueils de poèmes se succèdent chez Lemerre. Durant ses vacances il est souvent reçu chez Victor Billaud. Dans ces années 1880-1890, le promoteur touristique de Royan ne néglige pas les alentours de sa ville. Il racontera ainsi⁴¹ une excursion à Talmont en compagnie de l'éditeur Charpentier et d'Émile Zola. On peut penser que son vieil ami poète a pu quelques fois suivre à Talmont un tel cicérone, et sinon rencontrer le marin qui a pris ses invalides au pays natal, du moins entendre parler de son ancienne aventure. De quoi renouveler l'inspiration du poète septuagénaire « *plus jeune et plus fécond que jamais* » selon le rédacteur de la *Revue des Deux-Mondes* où sont publiés le 1^{er} mai 1894, quatre de ses derniers poèmes⁴². Un quart de siècle après "Retour", ce sera "Le Retour". L'article défini n'est pas sans signification. Car, tandis que le premier avait pour cadre un empyrée poétique, le second est géographiquement et humainement bien situé. Le texte comporte trois parties : une introduction de huit strophes (dont on peut se faire grâce...) qui n'est que la paraphrase, en parnassien tardif – en 1894 la mode littéraire en est déjà au symbolisme – d'un célèbre et antique poème, sinon virgilien mais bien homérique "Le retour d'Ulysse"⁴³, et un récit en deux parties de 5 et 6 strophes.

*Je me souviens d'un vieux matelot saintongeais
Né près de l'Océan à Talmont-sur-Gironde*

Jusqu'ici tout va bien. Après, ça dérape un peu, en une amphigourique amplification des aventures d'Alfred Violleaud :

*Son rapide voilier courait autour du monde
À l'époque où moi-même autrefois voyageait.⁴⁴*

*En pleine mer du Sud, de longs groupes d'îlettes
Émergent au hasard sur des bancs de corail
Qui fourmillent d'écueils, où bricks et goélettes
Sur des rocs à fleur d'eau brisent leur gouvernail.*

*Ce fut là qu'en débris disparut son navire,
Dans la chaude contrée où les paradisiens
S'enivrent en mangeant la noix des muscadiers
Où les cygnes sont noirs, où règne l'oiseau-lyre.*

*Un seul des naufragés fut sauf... le matelot,
Intrépide nageur qui put gagner la terre,
Et des jours et des mois resta sur un îlot,
De ses grands bois déserts ermite involontaire.*

*Il devint prisonnier de pirates malais,
Puis au banc des rameurs sur des jonques chinoises.
Quand il put échapper aux peuplades surnoisées,
En rade appareillait un trois-mâts bordelais.*

*Mais l'homme avait perdu treize ou quatorze années
De son bel âge mûr et dans un rude exil
Sous de lointains soleils tristement égrenés ;
Au cher pays natal il revint en droit fil.*

⁴¹ Dans *Royan et ses environs*.

⁴² Jamais publiés en recueil.

⁴³ In *L'Odyssée* d'Homère, le plus ancien et le plus grand succès de librairie de tous les temps. Le lecteur curieux trouvera ces huit strophes dans la *Revue des Deux-Mondes*...

⁴⁴ Licence poétique, André Lemoine n'a semble-t-il guère voyagé que par les Chemins de fer de l'État entre la gare du Montparnasse et Saint-Jean-d'Angély, et, sans doute, canoté sur la Boutonne...

*Il entra dans le bourg après la nuit tombée.
Déserte était la rue... on ne l'attendait pas.
Dans une maison basse, une claire flambée
Rougeait la fenêtre. Il marchait à grands pas.*

*De la porte entr'ouverte, il voit sa cheminée
Et reconnaît la haute armoire de noyer.
Par un feu de sarment très vif illuminée,
Une femme était là, travaillant au foyer,*

*Malgré l'heure tardive encor bien éveillée,
Et la quenouille en mains filant comme autrefois,
Seule, toute songeuse et de noir habillée...
Il eût voulu parler, mais il resta sans voix.*

*La pauvre et sainte femme à chevelure grise
Ne comptait plus le voir... elle avait fait son deuil...
Sur sa chaise de paille, elle rêvait assise...
Lui s'arrêta d'abord haletant sur le seuil...*

*Puis vint à deux genoux s'incliner devant elle,
Rivant ses yeux noyés de larmes sur les siens,
Dans un profond regard d'espérance immortelle,
En lui disant tout bas : « Oui, c'est moi qui reviens. »*

On est évidemment assez loin de la vérité brutale du "Journal d'Alfred Violleaud"... Pourquoi, direz-vous, 14 années d'errances, de solitude et de captivités du naufragé aux prises avec les "peuplades sournoises", alors que le marin n'a passé que neuf mois loin de sa famille ? Astuce dialectique évoquant pour les "happy few" les années passées par Ulysse loin de son Ithaque ! Quand paraît "Le Retour", Alfred Violleaud a 64 ans. Par la plume d'André Lemoyne, le voilà entré – même si c'est sous anonymat – dans la renommée littéraire grâce à la très lue et très influente *Revue des Deux-Mondes* !

Alfred Violleaud, le donateur. Mais qui a construit la frégate ?

Le lecteur a pu le constater, Alfred Violleaud est un marin "premier brin", intelligent, courageux et endurci. Franc dans son propos, il ne cache pas les contradictions de certaines situations, mais ne concède guère d'excuses aux injustices.

S'il est bien le donateur de l'ex-voto, qu'il en soit l'auteur reste pourtant peu vraisemblable. Les bâtiments de guerre sur lesquels il a embarqué plus ou moins longtemps, (mis à part le *Sané*, vapeur à roues), la *Vengeance* et la *Némésis*⁴⁵ étaient des frégates, respectivement de XXX et XXIV, mises en chantier à la fin du règne de Charles X et entrées en service seulement à la fin du règne de Louis-Philippe !⁴⁶ Ces grandes frégates de 1^{er} rang, à murailles droites et poupe ronde n'ont aucun point commun avec les frégates de XVIII de la Première République et du Premier Empire, bâtiments de très belles qualités nautiques, mais dont la construction cessa dès la Restauration, vers 1820, leur artillerie étant désormais jugée trop faible. Alfred Violleaud, durant sa carrière marine, n'aurait pu en voir guère plus qu'une demi-douzaine, et encore réduites à l'état de navires de charge ou de pontons pour divers usages.⁴⁷

⁴⁵ Bizarre hasard de l'histoire : Némésis est la déesse grecque de la "Vengeance divine" !

⁴⁶ 1828-1847 pour la *Némésis* ; 1829-1848 pour la *Vengeance*.

⁴⁷ *Didon* (1810) : corvette de charge en 1841.

Médée (1810) : ponton-amiral à Toulon en 1843.

Armide (1812) : navire-hôpital (1832), puis entrepôt en 1866.

Nymphe (1805) : ponton-débarcadère à Brest jusqu'en 1873.

Illyrienne-Hermione (1811) : désarmée à Rochefort en 1840.

Thétis (1813) : École des mousses en 1851, mais Violleaud n'y a jamais embarqué.

Érigone (1810) : transport de forçats pour Cayenne en 1852.

Toutes les autres avaient déjà été perdues ou déchirées.

Le don de l'ex-voto, entre 1906 (il ne figure pas sur les "Inventaires") et 1912 (décès d'Alfred Violleaud), peut être vers 1910, n'a sans doute rien à voir avec le naufrage du *Macao* en 1859. Et pourquoi une frégate de XVIII ? On attendrait plutôt ce trois-mâts barque que le naufragé d'Haïnan a tant regretté, son « pauvre Macao ». Ce naufrage, il en avait légué le récit et l'image à sa famille. Le manuscrit a circulé, peut être assez tardivement, entre ses enfants qui en ont fait copie⁴⁸. Le tableau, qui ne porte aucun signe caractéristique d'un ex-voto, est resté dans la famille.

La frégate de l'église serait ainsi non pas le traditionnel ex-voto "gratulatoire" (geste d'action de grâce et accomplissement d'un vœu) ; non plus "propriétaire" (offrande faite à l'avance pour une protection) ; ni même "commémoratif" en souvenir de l'heureuse issue d'un danger couru ; mais un ex-voto dit "surrérogatoire", démarche uniquement dictée par la piété.⁴⁹

Et dans ce cas, ne pourrait-il s'agir d'un bien de famille, un héritage qu'Alfred Violleaud, à l'extrême fin de sa vie, aurait choisi de confier à Sainte Vierge ?

Alors, l'auteur ? Écartons le frère aîné, Maixent, disparu bien trop jeune à 34 ans. Et aussi le grand-père Jean-Pierre : il était tisserand à Meschers. Le père, Claude ? bien que qualifié "d'encin [sic] marin" sur son cénotaphe, sa carrière maritime paraît courte : inscrit sur la matricule des novices le 28 août 1815, il embarque à Bordeaux le 28 décembre sur le navire *Les Amis du Roi*, pour Pointe-à-Pitre, et est de retour le 24 août 1816 ; il ne figure plus sur les matricules suivantes, et n'a pas été au service dans la Royale. Il meurt le 1^{er} mai 1851, à 54 ans.

Resterait ce Jean Violleaud, semble-t-il frère aîné de Claude, donné comme marin dans un acte où il signe comme témoin, mais dont nous n'avons pu trouver trace dans les matricules de Rochefort et dont nous n'avons pu encore préciser l'état-civil. Cet oncle d'Alfred Violleaud, né probablement entre 1785 et 1790, pourrait fournir une hypothèse vraisemblable. Mais pourquoi pas aussi l'aïeul paternel, le patron de barque Joseph Bignon, né en 1753 et mort à Talmont en 1836 ?

Hypothèse, pour hypothèses...

Car les deux frères, Jean et Claude, et le beau-père de ce dernier, Joseph Bignon, ont pu, sinon servir sur, du moins bien connaître une certaine frégate de XVIII. Parmi ces bâtiments construits au début du XIX^e siècle sur plans de *Sané*, une série présente des caractéristiques proches de la silhouette et des détails de l'ex-voto : les *Pallas*, *Elbe*, *Renommée*, *Clorinde* et *Eurydice*, construites à Nantes ou à Paimbœuf, auxquelles on peut ajouter l'*Érigone*⁵⁰ construite à Anvers, toutes entre 1805 et 1811. La parenté visuelle avec l'ex-voto est certaine, malgré d'inévitables déformations d'échelle si le constructeur ne dispose pas de plans de chantier⁵¹, et le fait que ce constructeur a dû, par manque de place, réduire à cinq de chaque bord les pièces en barbette sur le gaillard arrière, et supprimer les pièces du gaillard d'avant pour cause d'encombrement par les ancres et les bittes d'amarrage surdimensionnées.

D'autre part, l'ex-voto portait à l'origine, en pavois à la tête des mâts, trois pavillons faisant partie des codes de signaux en vigueur sous le Premier Empire⁵². Or, le 26 août 1808, part de Nantes pour Rochefort, la frégate *La Pallas* qui vient d'entrer en service et est aussitôt affectée comme "stationnaire" en "Rivière de Bordeaux", poste qu'elle occupera jusqu'en 1814, à part une courte croisière en Atlantique en 1813. En 1810 elle avait été réarmée avec du personnel provenant du 6^e bataillon de ligne de Rochefort. Elle semble avoir échappé au désastre naval de 1814 – où périt le *Regulus* – puisqu'on la retrouve désarmée à Brest fin 1814. Non réarmée durant les Cent Jours, elle sera condamnée en 1821 et déchirée en 1824. Pendant ses cinq ans et demi de station, *La Pallas* a dû souvent, et longuement, être vue par les Talmonais, car le mouillage en baie de Talmont - Meschers est couramment utilisé à l'époque. Et l'ex-voto présente une figure de proue, certes grossièrement sculptée (et trop souvent repeinte) mais dans une attitude caractéristique : main droite élevée à hauteur de la tête, ce qui peut faire songer à la figuration classique d'une Athéna debout tenant sa lance dressée. Alors, hypothèse pour hypothèses ? Aurions nous le droit, enfin, de baptiser la frégate – *Pallas* étant comme chacun sait l'autre nom grec d'Athéna – et de confier ainsi notre ex-voto à la guerrière déesse de la Sagesse ?

⁴⁸ « Précieux souvenir pour sa fille Laure. »

⁴⁹ Michel Mollat du Jourdin : Ex-voto des gens de mer – La Nouvelle Revue Maritime – juin 1981.

⁵⁰ À ne pas confondre avec son homonyme cité en note 47.

⁵¹ Inaccessibles dans ces cas à l'époque.

⁵² L'histoire des codes de signaux dans les marines de guerre a été peu vulgarisée. Pour indications et renseignements, voir : Signaux généraux de jour, de nuit et de brume. Imprimerie Nationale -1798.

Pour ne pas conclure

Alfred Violleaud est décédé le 20 février 1912. Au cimetière, incertitude sur sa tombe... Mais il a sa rue, au Caillaud, qui longe la propriété fondée entre les deux guerres mondiales par le travail de son petit-fils Jean ; là où résident encore ses descendants... mais où il n'a, et pour cause, jamais vécu ! Il était né, il a habité, et est mort dans sa maison de famille, héritage de Joseph Bignon, au bourg de Talmont, une maison de l'actuelle rue de la Tour Blanche, avec arrière-cour sur la rue dite du Médoc ; une maison aux volets orange... Tout va bien.

Jacques Tribondeau

Documentation technique

- ? Jean Boudriot et Hubert Berti, *La Frégate, Marine de France 1650-1850*, Collection Archéologie navale française. Éditions Ancre, 1992.
- ? Lieutenant de vaisseau Jean-Michel Roche, *Dictionnaire de la flotte de guerre française de 1671 à nos jours*, Tome 1.
- ? *Signaux généraux de jour, de nuit et de brume*, Imprimerie Nationale, 1798 (exemplaire avec mise à jour du code pour les années 1801-1802).
- ? François et Colette Boulet, *Ex-voto marins*, Éditions Ouest-France, 1996.
- ? Michel Mollat du Jourdin, *Ex-voto des gens de mer*, La Nouvelle Revue Maritime, juin 1981.

Remerciements

(sans ordre de préséance !)

- ? Archives départementales de la Charente-Maritime : Jeanne Bernard-Grit, Benît Julien
- ? Mairie de Talmont-sur-Gironde : Madame le Maire, ses adjoints, et la secrétaire de Mairie
- ? Mairie d'Arces-sur-Gironde : Monsieur le Maire, et la Secrétaire de Mairie
- ? Service Historique de la Défense, Marine, Vincennes : Valérie Forest-Hansard
- ? Service Historique de la Défense, Marine, Rochefort : Suzanne Py
- ? Musée national de la Marine, Paris : Eric Rieth, Jean-Michel Brunner
- ? Musée Naval, Rochefort : André Dangel, Denis Rolland

et

James et Liliane Violleaud
bien amicalement

Annexe
Naufrage de la « Flora Temple »
Îles Spratleys – 14 octobre 1859

- Lettre du Contre-Amiral Page, à bord de la *Némésis*, 31 octobre 1859
... « Avant-hier a paru sur rade [Tourane] une chaloupe américaine portant 31 hommes échappés du naufrage du navire américain Flora Temple, capitaine Ch. R. Johnson [...] Après avoir donné des ordres pour soigner ces malheureux rudement éprouvés par 15 jours de misère et de gros temps entassés dans un canot, j'ai expédié le transport La Gironde avec le capitaine Johnson pour tenter de sauver quelques débris de ces misérables coolies si tous n'ont pas péri. L'humanité commandait ces mesures ».

- Déposition du capitaine Johnson.
« Le 14 octobre courant à 7h 30 du soir le navire Flora Temple, navigant avec deux ris dans ses huniers, tomba sur une roche qui n'était pas marqué sur les cartes et que mon estime résultant de bonnes observations solaires faites le même jour 14 octobre, plaçait par 10° 15 de latitude et 113° 20 de longitude de Greenwich. J'ai fait tout mon possible pour le relever de cette position, mais en dépit de tous mes efforts il se creva et resta immobile sur la roche, ayant lorsque je l'abandonnai non moins de 10 pieds d'eau dans la cale. Nous avions 4 brasses d'eau devant et derrière et 3 au milieu [...] Les coolies qui étaient à bord au nombre de 850 s'étaient révoltés trois jours auparavant et ayant tué un homme de l'équipage, j'ai cru nécessaire, pour le salut de l'équipage et pour empêcher les embarcations d'être coulées, d'abandonner le navire avant qu'il fut permis aux coolies de monter sur le pont et, dans ce but, j'expédiais tous les canots, à l'exception d'un, je restais moi-même à bord le dernier, et enfin, je quittais le navire à 4 heures du matin le 15 du courant.
... Nous restâmes près du bâtiment jusqu'à 9 heures du matin, lorsqu'un coup de vent soufflant de l'ouest –sud-ouest nous chassa hors de vue du navire [...] Après être restés exposés 14 jours dans une embarcation non pontée ayant 31 hommes à bord, étant arrivés (par la Providence de Dieu tout-puissant) sains et saufs au port vendredi 28 courant ». [Suivent les remerciements à la marine française.]

- Rapport du Lieutenant de Vaisseau Baux, commandant le transport mixte *La Gironde*.
« Je suis arrivé le 2 novembre en vue de ce récif qui me fut signalé à une distance d'environ 6 milles. Je m'en suis approché et j'ai envoyé, sous les ordres de Mr Flandrin, Enseigne de Vaisseau, assisté de Mr Johnson, officier de la Flora Temple, une embarcation qui a pu reconnaître les débris du bâtiment naufragé. Il restait encore quelques parties des murailles, la mâture dont quelques pièces étaient brisées flottait sur le récif, retenue par le gréement. Il ne restait plus un seul Chinois, je pense qu'ils ont du se noyer tous au moment où le bâtiment s'est démoli ; toute tentative de sauvetage au moyen de radeaux eut été impossible au milieu des brisants. Des nuées d'oiseaux de proie qui se sont abattus sur le canot et contre lesquels il a fallu soutenir un combat à coup de gaffes et d'aviron ont du être attirés quand les cadavres sont remontés sur l'eau, et la voracité avec laquelle ils ont attaqué les canotiers m'a fait supposer qu'ils n'en voyaient plus depuis quelques temps [...] Ne pouvant plus rien pour les naufragés, j'aurais voulu sauver la mâture qui seule avait quelque valeur ; mais l'état de la mer n'a pas permis au canot d'en approcher à moins de deux ou trois longueurs d'embarcation [...] »